

Un embâcle au « trou du diable » La drave en 1948

Arnold Fay

Volume 7, numéro 1, juin 2001

Énergie et société en Mauricie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11409ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fay, A. (2001). Un embâcle au « trou du diable » : la drave en 1948. *Histoire Québec*, 7(1), 22–23.

Un embâcle au «trou du diable»

PAR ARNOLD FAY

Li m'est venu à l'idée de raconter un événement dont j'ai été témoin pendant l'érection de la Centrale électrique no 3 à Shawinigan. Il va sans dire que les années 1947 et 1948 s'avèrent pour moi des années de véritable expérience, et d'autant plus fixées dans ma mémoire que c'était mes premières années de travail après la fin de mes études.

En 1946, les directeurs de la Shawinigan Water and Power Co. avaient décidé de la construction de la Centrale no 3 et en avaient confié la réalisation à leur filiale, la Shawinigan Engineering Company.

Il arrive cependant que sur le site des travaux projetés, la Compagnie de flottage du St-Maurice Ltée y possédait des installations dont la résidence du contremaître de la drave, (monsieur Jo-

seph Denoncourt), une boutique de menuiserie, une forge, un entrepôt, une «cookerie» pour nourrir une vingtaine d'employés, une remise pour automobiles, etc. Sur la rive se trouvait également un quai sur lequel les bateaux et les chalandes étaient hissés chaque automne pour y passer l'hiver.

Pendant la saison hivernale de 1947, la Shawinigan Engineering entreprit la mise en place d'un batardeau à cet endroit, en vue de creuser le lit de la rivière St-Maurice. Au même endroit, la Compagnie de flottage du St-Maurice entretenait une glissoire flottante de 200 pieds de longueur, laquelle était reliée à une autre glissoire. Cette dernière se jetant dans cette portion de la rivière qui forme ce qu'on appelle la baie de Shawinigan.

Par suite des travaux de la Shawinigan Engineering, la glissoire flottante se retrouva emprisonnée à l'intérieur du batardeau, ce qui la rendait inutilisable par les employés de la Compagnie de flottage. Par mesure de compensation, la Shawinigan Engineering construisit une autre glissoire flottante, d'environ 350 pieds de longueur, qu'elle rattacha à son batardeau.

Pendant l'été de l'année 1947, les billots et les billes passèrent par cette glissoire et tout se déroula normalement. Cependant, les choses se compliquèrent au printemps de 1948. La Shawinigan Engineering étant fort avancée dans la réalisation de ses travaux, arriva le moment de retirer le batardeau auquel était agrippée la glissoire flottante. Ironie du sort, ou mauvaise planification, c'était aussi le moment où il fallait acheminer le bois vers Trois-Rivières, et il n'y avait plus de glissoire pour l'en diriger.

Comme bien l'on pense, d'intenses discussions eurent lieu entre les dirigeants des deux compagnies pendant près de deux semaines afin de trouver une solution à cette situation. De son côté, le seul moyen qu'envisageait la Shawinigan Engineering, c'était de diriger le bois dans la chute depuis le barrage en direction du grand remous appelé: «trou du diable». (1)

Jos Denoncourt leur répliqua : *«Vous n'y pensez pas! Si nous laissons aller les billots par le barrage, il va se former une montagne de bois sur le côté est du trou du diable en bas de la chute, et ce bois va rester tout le temps que nous allons envoyer les billots par la chute, et à l'automne, ça va prendre deux à trois semaines de travail pour enlever ces billots de leur fâcheuse position».*

Pendant ces discussions, les billots étaient toujours retenus à l'intérieur des estacades face au parc St-Maurice de Shawinigan, mais il fallait absolument faire quelque chose. Par un beau matin, aux environs du 10 juin, nous étions à prendre notre petit déjeuner à l'intérieur de la cookerie, sur l'île Melville, lorsque Jos Denoncourt arriva et dit à mon père: *«Nous allons envoyer les billots par le barrage et nous allons installer les estacades en direction de la vanne no 4 du barrage».*



Le complexe hydroélectrique de Shawinigan. D'après une peinture de H. Leslie

C'est ce que nous nous sommes empressés de faire. Nous sommes allés ouvrir les estacades en face du parc St-Maurice pour en laisser sortir les billots. Le lendemain, le bois était rendu au barrage, prêt à faire le grand saut. Est-il besoin de dire que, pour la circonstance, plusieurs dirigeants des deux compagnies se trouvaient sur place pour observer ce qui allait se passer.

La vanne no 4 ayant été ouverte, le bois s'engouffra vers le trou du diable et

ce que monsieur Denoncourt avait prévu arriva. Le bois s'accumula du côté est du remous pour former un embâcle d'une trentaine de pieds de hauteur, les billots de 12 pieds et les billes de 4 pieds s'empilant pêle-mêle.

Nous avons continué d'envoyer le bois par le barrage pendant tout l'été mais l'embâcle formé demeura toujours dans les mêmes dimensions. À l'automne, il fallut se décider à enlever cet embâcle afin de dégager le trou du diable et la Shawinigan

Engineering apporta sa contribution en fournissant l'équipement et les outils nécessaires à ce grand nettoyage. Le tout ne s'est cependant pas réalisé sans incidents.

Un treuil électrique de 50 hp. avait été installé sur le rocher en amont du pont de chemin de fer qui enjambe la chute. Ce treuil était muni d'un câble d'acier de 3/4 de pouce de diamètre et, au moyen d'élingues de 25 pieds de longueur, on encerclait le plus de bois possible puis, à main levée, on donnait le signal à l'opérateur du treuil de procéder. La distance entre l'embâcle et le treuil était alors d'environ 250 pieds.

Après deux ou trois jours d'une telle opération, un malheureux accident se produisit. Il arriva qu'à un certain moment, le câble étant accroché par l'arête d'un rocher, se détendit par la force de traction du treuil et alla frapper de plein fouet deux hommes. L'un d'eux était un dénommé Désaulniers de Saint-Tite, un employé de la Compagnie de flottage.

Je me souviens de l'avoir vu tourner tout autour du câble et l'avoir vu retomber sur le roc. Nous nous sommes empressés d'aller chercher une civière pour le remonter le long de la chute. Il n'est pas décédé des suites de ses blessures, mais il fut deux années complètes sans pouvoir travailler. L'autre homme happé par le câble, c'était mon père, Anselme Fay. Le câble l'avait frappé aux jambes et il s'en tira avec de nombreux points de suture.

Au printemps de l'année 1949, nous avons refait l'installation des estacades jusqu'à l'entrée de la glissoire qui dirige les billots et les «pitounes»(2) dans la baie de Shawinigan. ■

(1) Trou du diable : Toponyme donné à une large et profonde cuvette rocheuse située aux pieds des chute de Shawinigan.

(2) Pitoune : Billots d'une longueur de 4 pieds. À l'origine, on parlait du «bois de happy town» pour signifier qu'il provenait des localités où les bûcherons et draveurs festoyaient.



Sur les hauteurs de la rivière, la nature a sculpté le profil d'un Amérindien qui domine le «trou du diable».